



PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 20 JUIN 2026 A RIBERAC

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr, le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Membres du Comité de Direction : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE et Natacha VIGIER. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, Victor DELACOUR, Quentin DELANNES, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Renaud LEGAL, Jean-Marc LALET, Noé RASPADO et Aubin SOLER.

Excusés : Dr Luc FONTAINE, Mme Stéphanie BOURDIER. M. Olivier MODESTE.

Clubs représentés par leur président ou par une délégation :

LA PATRIOTE AGONAC - US ANNESSE ET BEAULIEU - FC ATUR - FC BASSIMILHACOIS - FC PAYS BEAUMONTOIS - FC BELVESOIS - BERGERAC PERIGORD FC - STELLA JEUNES BERGERAC - US LA CATTE - ES BOULAZAC - CA BRANTOMOIS - L'ENTENTE CALES TREMOLAT - CAMPAGNAC DAGLAN ST LAURENT - CA CELLES - ENT. PERIGORD NOIR - FOOTBALL CLUB PERIGORD CENTRE - AS CHAMPCEVINEL - UNION SPORTIVE CHANCELADE MARSAC 24 - JS CASTELLEVEQUOIS - CONDAT FC - UNION SPORTIVE PERIGORD FOOT - CO COULOUNIEIX CHAMIERES - COURS DE PILE MONBAZILLAC FC - AS COURSAC FOOT - FC COTEAUX PECHARMANT - OLYMPIQUE CUBJACOISE - FC EXCIDEUIL SAINT MEDARD - FC OLYMPIQUE EYMETOISE - FC DE FAUX - US HAUTEFORT - FC JAVERLHACOIS - US JUMILHACOISE - US BACHELIERE - JS CHAPELLOISE - FOOTHISLECOLE - PAYS DE LA FORCE GINESTET - ALLIANCE DE LA DRONNE FOOTBALL CLUB - FOOT CAUSSE PERIGORD - FC LALINDE COUZE SAUVEBOEUF - FOOTBALL CLUB SPORTIF LINDOIS - FOYER RURAL MONTEIL - ES PERIGORD VERT - CS LEGUILLACOIS - FC LIMEUIL - LIMENS JSA - FOOTBALL CLUB LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC - UNION SPORTIVE MARSANEIX - US COQUELICOTS DE MEYRALS - FOOTBALL SUD BASTIDE - ESP. SPORTIVE MONTIGNACOISE - MONTPON MENESPLET FC - LES EPIS MONTREM MONTANCEIX - US MUSSIDAN SAINT MEDARD - AS NEUVIC SAINT LEON - AS NONTRON SAINT PARDOUX - S.P.A. SANILHACOIS - AS PERIGORDINE - CLUB OLYMPIQUE PERIGUEUX OUEST FOOTBALL - PERIGUEUX F. - AS PETIT BERSAC - FUTSAL CLUB FOYEN - PRIGONRIEUX FC - LES AIGLONS RAZACOIS - CA RIBERACOIS - ROUFFIGNAC OLYMPIQUE CLUB - UNION SPORTIVE PAYS DE FENELON - FC SARLAT MARCILLAC - AS PAYS DE MONTAIGNE ET GURCON - SAINT AULAYE SPORTS - FOOTBALL CLUB SAINT GENIES - AS ST GERMAIN CHANTERAC - ESPERANCE PERIGORD FENELON FOOTBALL CLUB - AM. LAIQUE ST LEON S/VEZERE - ST PAUL LA ROCHE FC - FC ST PAUL DE LIZONNE - PAYS DE L'EYRAUD - AS SAINT PIERRE CHIGNAC - ST SAUD FOOT - US ST VINCENT DE CONNEZAC - ENT. NAUSSANNES STE SABINE - TERRASSON FOOTBALL CLUB - FC THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE - LA THIBERIENNE NORD DORDOGNE - US TOCANE ST APRE - TRELISSAC ANTONNE PERIGORD FC - A. VANXAINS - ATHLETICO VERNOIS - ENT. GRIGNOLS VILLAMBLARD

614 voix (sur 636 voix) soit 88 clubs sur un total général de 95 clubs.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Clubs présents mais ne pouvant pas participer aux différents votes :

MONTPON MÉNESPLET FUTSAL. Ce club n'est pas amendable.

Clubs absents, passibles d'une sanction financière prévue aux Règlements Particuliers du District soit 100 € :

FOOTBALL GIRLS BEAUREGARD - SECTION A. CHAMPAGNACOISE - JEUNESSE SPORTIVE DOUZILLACOISE ET LUDOVICIENNE - ENT. GENIS SALAGNAC F. - RACING CLUB CHAPELLE GONAGUET - ENT. MARQUAY TAMNIES

Club absent - 2^{ème} année consécutive ou plus - passible d'une sanction financière prévue aux Règlements Particuliers du District soit 150 € :

A.S. VILLACOISE

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE PAR JONATHAN BLONDY
PRÉSIDENT DU DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD**

Jonathan BLONDY souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes pour cette Assemblée Générale de fin de saison, qui viendra clôturer une saison intense, avant des vacances bien méritées. Il remercie le club du CA RIBERACOIS et la Mairie de RIBERAC pour l'accueil de cet événement important, les partenaires et institutions présentes ainsi que les représentants de la LFNA, de l'AEF24 et de l'UNAF24.

PAROLE A YVES MAHAUD, VICE-PRÉSIDENT CA RIBERACOIS

Yves MAHAUD fait part de son immense plaisir de recevoir ce moment fort de la saison du District à RIBERAC. Il en profite pour remercier les partenaires présents pour leur engagement autour du ballon rond, source de plaisir, d'inclusion et de solidarité sur tout notre beau territoire rural.

PAROLE A NICOLAS PLATON, MAIRE DE RIBERAC

Monsieur le Maire salue l'ensemble des présents et se dit à son tour ravi d'accueillir l'ensemble des protagonistes dans la ville qu'il dirige. Il souhaite avoir une pensée pour Jean-Pierre ESCALETES, enfant du cru, acteur local, puis départemental, régional et national, dont l'apport pour le football français ne fait pas débat. Il évoque un homme doté d'une grande intégrité, d'un véritable dynamisme et d'une volonté de faire avancer son sport. Il remercie également les élus locaux présents pour cette réunion.

PAROLE A CHRISTELLE DRUILLOLE, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

Christelle DRUILLOLE remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur, ainsi que les clubs présents. Elle s'étonne toujours du nombre important de personnes présentes sur les AG du District, auxquelles elle est heureuse de participer chaque année. Elle remercie le Comité Départemental Olympique et Sportif pour son soutien du quotidien et le travail important sur le terrain, rappelant que le Conseil Départemental peut proposer une expertise, au-delà des habituelles demandes de subventions.



Elle est consciente du travail laborieux et fastidieux des bénévoles. Un travail qu'elle sait essentiel pour le développement du lien social, et la volonté d'accompagner tous les pratiquants du territoire, que ce soit en zone urbaine ou rurale.

Une véritable réflexion est en cours au sujet des réhabilitations ou créations de terrains synthétiques pour lesquels l'accompagnement du CD24 devra être nécessaire. Elle invite les clubs et municipalités en réflexion sur le sujet à prendre attache du Conseil Départemental. Il y a également un important travail à mener auprès de l'État vis-à-vis de l'entretien des installations vétustes et vieillissantes qui se multiplient dans nos territoires. Elle souhaite une belle Assemblée Générale à tous les présents.

MOMENT DE RECUEILLEMENT

Jonathan BLONDY reprend la parole souhaitant qu'avant de démarrer les travaux divers, une pensée soit adressée à l'ensemble des licenciés et proches de nos clubs disparus dans le courant de cette saison 2025/2026. Un moment de recueillement est donc proposé autour d'une vidéo mettant en avant les portraits d'une partie des licenciés disparus, puis d'une minute de silence.

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS

Jonathan BLONDY félicite ensuite l'ensemble des clubs champions des différentes divisions ou lauréats d'une montée. Il souhaite notamment mettre en avant les deux clubs accédant au RÉGIONAL3, à savoir PÉRIGUEUX FOOT et l'AS NEUVIC SAINT LÉON. Les Féminines de PAYS DE L'EYRAUD doivent également être valorisées pour leur accessit en RÉGIONAL 2. MONTPON MÉNESPLET FUTSAL pour sa première saison d'existence accède en RÉGIONAL 2 FUTSAL, tandis que les équipes de jeunes du SAS NOTRE DAME cartonnent avec trois montées (U14, U16 et U18).

PAROLE A PASCAL LANDAIS, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Pascal LANDAIS remercie le District Dordogne Périgord de l'accueillir pour son Assemblée Générale. Il souhaite avant tout saluer l'ensemble des bénévoles des clubs ainsi que les officiels pour leur mission ô combien importante. Le CDOS va s'activer prochainement dans un inventaire des installations sportives non utilisées afin de permettre à chacune et chacun de pouvoir pratiquer le sport au plus près de chez lui. Le CDOS partage la vision d'un sport accessible et inclusif, mais aussi la volonté d'un sport propre, sans violence. Il salue dans cette optique la nette volonté de formation mise en avant par le District. Il termine en félicitant l'équipe du Comité Directeur pour le travail effectué et souhaite le meilleur parcours possible à l'Équipe de France lors de la Coupe du Monde américaine.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET VOTE TEST

Jonathan BLONDY présente ensuite l'intégralité de l'ordre du jour et un vote test est réalisé.



APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2025

Le document envoyé préalablement à l'ensemble des clubs est proposé au vote.

Pour : 584 voix (100 %) - Contre : 0 voix (0%) - (abstention : 8 - non votants : 22)

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE DU 03 NOVEMBRE 2025

Le document envoyé préalablement à l'ensemble des clubs est proposé au vote.

Pour : 552 voix (100 %) - Contre : 0 voix - (abstention : 40 - non votants : 22)

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Jonathan BLONDY ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire pour une modification des Statuts du District visant à réformer le système du nombre de voix par clubs. Le projet a été envoyé aux clubs mais ce dernier prend le temps de l'expliquer à nouveau.

Le système actuel date de 1991, époque la Dordogne comptait 228 clubs et évidemment peu de gros clubs à 10 voix.

A l'heure d'aujourd'hui, avec les fusions, rassemblements de clubs et autres groupements de jeunes, il n'existe plus que 101 clubs et 7 groupements de jeunes et de facto beaucoup de clubs avec 10 voix.

L'objectif de la réforme proposée est de rééquilibrer les voix par club pour une plus grande démocratie et un meilleur maillage territorial.

Article 12.2 des Statuts du District :

Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente.

Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :

Moins de ~~40~~ **75** licenciés : Deux voix ;

De ~~41~~ **76** à ~~80~~ **150** licenciés : Quatre voix ;

De ~~81~~ **151** à ~~125~~ **225** licenciés : Six voix ;

De ~~126~~ **226** à ~~175~~ **300** licenciés : Huit voix ;

~~176~~ **301** et plus : Dix voix.

Pour : 484 voix (83,74 %) - Contre : 94 voix (16,26%) - (abstention : 14 - non votants : 22)

Le Président clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.

PAROLE A PATRICE DEWILDE, DIRECTEUR RÉGIONAL DU CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-PÉRIGORD

Le Directeur Régional du Crédit Agricole Charente-Périgord a l'immense plaisir d'être présent à cette AG, riche de nombreux spectateurs. Il est heureux de voir que ce sport reste toujours aussi populaire, comme lors de la remise des trophées à laquelle il a assisté lors des deux week-ends précédents. Les liens entre le Crédit Agricole et le District sont forts et de longue date, comme avec la Fédération Française de Football d'ailleurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



La caisse régionale souhaite renforcer son soutien aux clubs avec des avantages complémentaires, il invite les clubs qui le souhaitent à se rapprocher du Crédit Agricole de secteur. Il remercie tous les bénévoles œuvrant dans le football en Dordogne.

RAPPORT MORAL

Jonathan BLONDY présente son rapport moral sur la saison 2025/2026 (annexe 1).

Pour : 540 voix (97,83 %) - Contre : 12 voix (2,17 %) - (abstention : 30 - non votants : 32)

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS 2025/2026

Le Président propose l'approbation des rapports d'activités des commissions pour cette saison 2025/2026, envoyés préalablement aux clubs (annexe 2).

Pour : 546 voix (98,20 %) - Contre : 10 voix (1,80 %) - (abstention : 28 - non votants : 30)

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026/2027

Jonathan BLONDY présente succinctement les quelques modifications importantes qui vont impacter les finances 2026/2027 et annonce le maintien des aides et dispositifs de formation à destination des clubs.

Le budget prévisionnel est établi pour un total de 519 650€ (annexe 3).

Le travail a été effectué sur les bases de recettes minimisées et de dépenses maximisées afin de rester dans une démarche sans grosse prise de risque.

Pour : 578 voix - Contre : 0 voix - (abstention : 12 - non votants : 24)

PAROLE A QUENTIN BERTHELET, RESPONSABLE DU POLE ARBITRAGE 24

Quentin BERTHELET prend la parole pour un moment agréable puisqu'il vient devant l'assemblée pour récompenser certaines fins de carrière mais également les majors de catégories. L'UNAF24 étant un partenaire essentiel du Pôle Arbitrage, Patrick BUFFIERE est invité à venir remettre les trophées.

Le Responsable du Pôle Arbitrage appelle donc tour à tour Kévin ALVES DA SILVA (Major Assistant Groupe 2), Ludovic TIGOULET (Major Assistant Groupe 1), Damien VERGNAUD & Cédric BESSON (Majors D3), Fabrice ENCARNACAO & Fabrice PONS (Majors D2), Raphaël COUTURE (Major D1).

Il évoque également la réussite à la candidature régionale des quatre arbitres sélectionnés, et explique que la Dordogne fidèle à ses principes préfère miser sur la qualité que la quantité. Ainsi, depuis six ans maintenant, ce sont 100% des candidats qui réussissent aux tests.

Il termine en remerciant plusieurs arbitres pour leurs années ou décennies au service de l'arbitrage, et notamment Marie-France PIANEZZOLA, Olivier GARCIA, Abdelkader KHALDI et Kévin MENERET.

Il remercie l'ensemble des clubs présents.



MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT

L'ensemble des modifications réglementaires adressées aux clubs (annexe 4) sont lues et expliquées par Jonathan BLONDY. Il est proposé aux clubs de voter l'ensemble des modifications en un seul bloc ou une par une. L'unanimité s'exprime en faveur d'un vote groupé.

Pour : 564 voix (96,58 %) - Contre : 20 (3,42 %) - (abstention : 8 - non votants : 22)

MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Deux fins de mandat sont aujourd'hui à acter et à remplacer. Jonathan BLONDY ne souhaite pas appliquer la politique de la chaise vide et par conséquent conserver une équipe présente et dynamique.

Alicia BERNARD a officiellement envoyé sa démission le 04 mai 2026 après de nombreuses absences et un manque de disponibilité pour s'investir au sein du Comité Directeur. Laetitia LERIN à la suite de plusieurs absences répétées et sans réponse à ce jour, fait face à une application des statuts du District.

Il est donc proposé l'intégration de deux membres en remplacement.

Le premier profil proposé est celui de Morgane FONCY, licenciée de l'US PÉRIGORD FOOT, très investie depuis de nombreuses années dans son club et dont la compétence ne fait pas de doute.

Pour : 550 voix (94,83 %) - Contre : 30 (5,17 %) - (abstention : 2 - non votants : 32)

Christine BOISSEAUX est à son tour proposée à l'intégration. Elle a un profil similaire bien que plus expérimentée. Licencié au CO COULOUNIEUX CHAMBERS, cette dernière est un profil multi casquette, investie depuis de nombreuses années.

Pour : 540 voix (94,41 %) - Contre : 32 (5,59 %) - (abstention : 20 - non votants : 22)

PAROLE A ERIC CHEVALIER, REPRÉSENTANT DE L'AEF24

Éric CHEVALIER se félicite de la mise en place d'actions de formation à destination des éducateurs, du renouvellement de la convention de partenariat avec le District mais aussi des remontées positives du Carton Vert Attitude + en U15. Il souhaite que l'accent soit mis sur le développement du football en marchant et du sport santé afin que davantage de pratiquants puissent poursuivre le football, même avec l'âge. Il veut mettre en exergue l'investissement des arbitres et des éducateurs, maillons essentiels du football.

PAROLE A PATRICK BUFFIERE, PRÉSIDENT DE L'UNAF24

Patrick BUFFIERE se réjouit d'une saison 2025/2026 qui se termine sans aucun dossier juridique à traiter à l'échelle départementale, quant à l'échelle régionale, il y a entre 10 et 12 dossiers. Le total national est de 57 dossiers.

Il rappelle la volonté de mise en place en Dordogne de l'adhésion automatique des arbitres à l'UNAF24. Environ un tiers des clubs prennent en charge l'adhésion à l'association de leurs arbitres (40€ par arbitre). L'objectif d'une couverture maximale reste d'actualité pour la protection de tous les acteurs, bénévoles et officiels.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Les jeux de maillots offerts dans le cadre du Challenge du Fair-Play seront distribués lors de la soirée de rentrée des clubs en début de saison 2026/2027.

Il adresse ses félicitations à l'ensemble des clubs qui montent de niveau et son soutien à ceux qui descendent.

Il félicite également tous les bénévoles investis dans l'ensemble des clubs et au sein du District.

PAROLE A BERNARD LAGARDE, MEMBRE DU BUREAU DE LA LFNA

Bernard LAGARDE félicite l'équipe du Président BLONDY pour le travail effectué et salue les relations positives entre le District et la LFNA. Il met en avant l'équilibre du nombre de licenciés en Dordogne là où la France perd entre 3 et 4 % des licenciés partout.

Il adopte un ton un peu plus fermé afin de montrer l'importance du combat contre les violences diverses et variées notamment autour des terrains. Le rôle central des éducateurs est à prendre en compte, comme le fait le District Dordogne Périgord, mais il est aussi nécessaire que les clubs responsabilisent les parents des jeunes joueurs. Il est impensable de voir des dossiers disciplinaires sur des catégories telles que les U11.

Le projet de réforme des championnats régionaux Séniors a été ajourné afin de permettre aux services de la LFNA et aux élus d'échanger avec les clubs sur ce projet encore davantage. Un nouveau format sera proposé pour la coupe de Nouvelle Aquitaine, et une refonte des championnats R1, R2 et R3 avec évidemment un nouveau calendrier général. Les calendriers 2026/2027 ont déjà été adressés aux Districts pour faciliter le travail de ces derniers dans l'élaboration des leurs.

Il rappelle la tenue de l'Assemblée Générale de la LFNA le samedi 27 juin 2026 à BERGERAC, et il espère pouvoir compter sur la présence d'un maximum de clubs du Département.

INFORMATIONS DIVERSES 2026/2027

L'ordre du jour étant échu, Jonathan BLONDY annonce quelques dates importantes à noter pour l'ensemble des clubs concernés.

Agenda 2026/2027 :

Les réunions de validation des poules de championnat se dérouleront comme suit : mardi 21 juillet 2026 à 19h30 (D2 et D3), mardi 04 août 2026 à 19h30 (D4).

La réunion de rentrée des clubs est planifiée au lundi 31 août 2026 à 19h30.

L'Assemblée Générale Financière se tiendra le lundi 2 novembre 2026 à 19h00.

Le fond de soutien ayant été reconduit, comme indiqué lors du vote du Budget Prévisionnel, et désormais acté, la date limite pour le dépôt des dossiers est fixé au vendredi 28 août pour une attribution par la Commission des Finances début septembre.

Une réunion se tiendra enfin le mercredi 2 septembre en présence de l'ensemble des RTJ à 19h00 puis à 19h30 avec les référents des clubs féminins.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Innovations 2026/2027 :

Les championnats féminins se déroulant en inter-secteurs évoluent. En effet, suite à un travail en commun de l'ensemble des Présidents de District néo-aquitains, la Dordogne sera désormais placée avec la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne. Seuls les clubs du Sud du Département continueront d'évoluer avec la Gironde et le Lot-et-Garonne.

Le championnat inter-Districts va voir le jour à la rentrée de septembre en U19, conjointement avec la Charente. Une dizaine de clubs ont fait part de leur volonté de s'engager, sur un format de compétition annuel en matchs allers-retours.

Le prélèvement automatique des frais d'arbitrage sera mis en œuvre en D1, D2 et D3 avec pour objectif de faciliter la gestion comptable des clubs et de l'instance. En effet, les frais d'arbitrage sont payés environ chaque semaine (remerciements à Marie-Annick DUJARRI) ce qui oblige une avance importante de Trésorerie de la part du District, ainsi que des relances récurrentes à certains clubs, qui sont désagréables pour tout le monde.

CLÔTURE DE L'AG

Jonathan BLONDY appelle les clubs lauréats à récupérer leurs trophées et maillots. Après quelques photos, l'Assemblée Générale est close à 12h30.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Jonathan BLONDY

Benjamin HAUTIER



ANNEXE 1 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT - SAISON 2025-2026

Mesdames, Messieurs,
Chers Présidentes et Présidents de clubs,
Chers dirigeants, éducateurs, arbitres, bénévoles,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chers partenaires et amis du football périgourdin,

C'est avec simplicité et responsabilité, que je vous présente aujourd'hui le rapport moral du District de Football Dordogne-Périgord pour cette saison 2025-2026.

Une saison particulière, marquée par la disparition de deux figures majeures de notre football : Patrick Mattenet et Jean-Pierre Escalettes, deux anciens présidents qui ont profondément marqué l'histoire de notre institution et de notre territoire.

Deux ans après notre élection, notre ligne de conduite demeure inchangée : faire du District une institution au service des clubs.

Être au service des clubs, ce n'est pas seulement organiser des compétitions ou appliquer des règlements. C'est écouter, accompagner, dialoguer et parfois prendre des décisions difficiles lorsqu'elles servent l'intérêt général du football périgourdin.

Cette saison encore, nous avons multiplié les déplacements, les réunions délocalisées, les rencontres dans les clubs et les temps d'échanges directs avec les dirigeants.

Cette proximité n'a pas vocation à régler tous les désaccords. Les débats existent, les divergences aussi, et c'est parfaitement normal dans une institution démocratique.

Bien sûr, tout n'est pas parfait et il reste encore beaucoup à construire.

Certaines décisions ont pu être difficiles. Parfois même impopulaires.

Pourtant, elles ont toujours été guidées par une seule boussole : l'intérêt supérieur du football périgourdin. Avec l'appui précieux de Jean-Marc, de Nathalie, du Bureau et de l'ensemble du Comité Directeur, nous avons toujours cherché à agir avec discernement, équité et responsabilité.

Car notre rôle ne consiste pas uniquement à gérer le présent.

Notre responsabilité est également de préparer l'avenir.

Préserver l'équité sportive. Accompagner les évolutions de notre football.

Et transmettre aux générations futures un District plus fort, plus moderne, plus proche des clubs et plus ambitieux.

Je reste convaincu qu'une institution se juge moins à sa capacité d'éviter les décisions difficiles qu'à sa capacité de les assumer lorsqu'elles sont prises dans l'intérêt collectif.

Je crois pouvoir affirmer aujourd'hui que nous avons tenu l'essentiel de nos engagements :

- Davantage de transparence dans nos décisions ;
- Une communication modernisée ;
- Un accompagnement renforcé des clubs ;
- Une proximité accrue avec les acteurs du terrain.

L'exigence de l'instance départementale est une nécessité. Cette exigence, nous l'assumons pleinement.

UN FOOTBALL PÉRIGOURDIN QUI RESTE DYNAMIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Dans un contexte où de nombreuses disciplines sportives connaissent des difficultés, notre football continue de faire preuve de stabilité.

Cette saison, le District compte 12 899 licenciés (soit une progression de 0,19 % par rapport à la saison précédente) et 15 663 licences liées essentiellement au développement des compétitions futsal.

Notre territoire compte désormais 108 clubs affiliés (+ 3 la saison précédente).

Cette stabilité témoigne du travail quotidien réalisé dans nos clubs par les dirigeants, éducateurs, et bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie à accueillir, former et fidéliser nos pratiquants.

Au-delà des chiffres, ces indicateurs démontrent que le football conserve une place essentielle dans la vie de nos communes et témoignent également de notre capacité collective à attirer de nouveaux publics, à faire évoluer nos pratiques et à répondre aux attentes d'une société en constante évolution.

Cette dynamique constitue un encouragement pour l'avenir.

Nous avons souhaité un District davantage tourné vers l'accompagnement :

- Un allègement des contraintes réglementaires en D4 et U13 autour de l'obligation des délégués, ainsi qu'un allègement pour l'arbitre assistant en D4 et U17 en sont l'exemple.
- La création du Fonds de Soutien aux Clubs ainsi que du Fonds d'Aide à la Formation des Éducateurs et des Arbitres, représentant plus de 16 000 euros d'accompagnement direct, en constitue une illustration concrète.

Nous avons également pris l'engagement de renforcer le dialogue avec les clubs :

- La création du groupe **Synergie Clubs 24**, réunissant treize présidentes et présidents de clubs autour d'une démarche de co-construction, répond pleinement à cette envie. Cette initiative, inédite dans notre département, doit nous permettre d'échanger librement sur les attentes des clubs, leurs difficultés mais également leurs propositions pour l'avenir. Car les meilleures décisions sont souvent celles qui naissent du dialogue et de l'écoute du terrain. Bien sûr, tout n'est pas achevé. Mais je suis convaincu que notre instance avance dans la bonne direction.
- La création du club des dirigeantes sous la houlette de Chrystèle, s'inscrit dans une volonté d'écoute, et de travail collaboratif pour développer la place des femmes dans notre sport.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DU FOOTBALL

Aucun des résultats obtenus cette saison n'aurait été possible sans l'investissement des femmes et des hommes qui font vivre notre District au quotidien.

Derrière chaque décision, chaque compétition, chaque formation ou chaque événement, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps avec passion et générosité.

Cette réussite est avant tout une réussite collective.

Au-delà de l'organisation des compétitions, cette mobilisation se traduit également par un accompagnement permanent des clubs dans leurs démarches administratives, réglementaires, financières ou associatives.

Cette mission d'accompagnement constitue aujourd'hui l'une des priorités de notre action.

LA PROXIMITÉ : UNE CONVICTION, PAS UN SLOGAN

Depuis mon arrivée, j'ai toujours considéré qu'un Président de District ne pouvait pas exercer sa mission depuis un bureau.

Le football se vit sur les terrains. Le football se vit dans les clubs.

Le football se vit au contact des bénévoles qui, chaque week-end, permettent à notre sport d'exister.

C'est pourquoi j'ai fait le choix d'être présent aussi souvent que possible sur l'ensemble du territoire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Au cours de cette seule saison, j'ai parcouru personnellement plus de 25 000 kilomètres pour représenter notre District, à mon entière charge financière.

Cette proximité nous a permis de mieux comprendre les réalités du terrain, d'accompagner davantage nos clubs et, parfois, de prendre des décisions plus justes parce qu'elles étaient nourries par l'expérience et l'écoute.

UNE SAISON SPORTIVE EXIGEANTE

La saison 2025-2026 restera marquée par les importantes perturbations climatiques qui ont affecté nos compétitions durant plusieurs mois.

Grâce à l'engagement des bénévoles des commissions sportives et à l'adaptabilité des clubs, nous avons su préserver l'essentiel : la sincérité de nos championnats.

Les adaptations apportées au calendrier général, en priorisant le championnat à la coupe, ont démontré toute leur pertinence et nous ont permis de limiter les conséquences des aléas climatiques et à préserver la cohérence sportive de la saison. Dans d'autres territoires, cela joue encore ce week – end de canicule.

Je tiens à saluer tout particulièrement le travail de Jean-Marc et Nathalie pour la sportive jeunes, puis Christophe et Vincent sur la sportive seniors, ainsi que l'ensemble des bénévoles impliqués dans la gestion sportive de nos compétitions.

Cette capacité collective à nous adapter démontre une nouvelle fois que notre football sait faire preuve de responsabilité lorsque les circonstances l'exigent.

NOS CLUBS ONT PORTÉ HAUT LES COULEURS DE LA DORDOGNE

Les clubs périgourdins ont porté avec fierté les couleurs de notre département sur l'ensemble des terrains de Nouvelle-Aquitaine.

Au plus haut niveau régional, Trélissac Antonne Périgord Football retrouve le National. Cette accession récompense un travail de structuration engagé depuis plusieurs années et permet à notre département de retrouver un représentant au niveau national.

Je tiens également à saluer le maintien de l'ES Boulazac en R1, de la réserve de Trélissac et du Prigonrieux Football Club en R2, essentiel pour notre territoire.

En Régional 3, le FC Sarlat Marcillac obtient enfin la récompense qu'il poursuivait depuis plusieurs saisons. Après plusieurs exercices achevés aux portes de l'accession, le club retrouve logiquement l'échelon supérieur.

J'ai une pensée particulière pour Camille Durand, membre de notre Commission Technique, qui a porté ce projet avec passion et conviction.

Son parcours démontre qu'il est encore possible d'être l'enfant d'un club, d'y grandir, d'y construire un projet ambitieux et d'y réussir sans jamais renier ses valeurs humaines.

J'adresse également mes félicitations à l'US La Catte et à Thenon Limeyrat FC, qui ont parfaitement relevé le défi du niveau régional.

Naturellement, j'ai également une pensée pour les clubs qui quittent les championnats régionaux.

Une relégation est toujours difficile à vivre.

Mais elle ne remet jamais en cause l'investissement des dirigeants, éducateurs, bénévoles et joueurs qui œuvrent tout au long de la saison pour défendre les couleurs de leur club. Je suis convaincu que ces clubs sauront rebondir.

Dans le sens inverse, Félicitations à Périgueux Foot et l'As Neuvic St Léon pour leur accession au niveau régional. Je leur souhaite d'y rester, dans l'intérêt de notre territoire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Chez les féminines, le BPFC poursuit son parcours parmi les références régionales tandis que Trélissac retrouve la Régional 1. Cette accession vient récompenser un projet cohérent et correspondant à son potentiel.

Le futsal périgourdin poursuit continue également sa progression avec les performances de Neuvic Saint-Léon Futsal, Futsal Foyen, Montpon Ménesplet Futsal et Foothislecole. Ces résultats démontrent que la Dordogne sait exister et performer bien au-delà de ses frontières.

Je n'oublie pas l'ensemble de nos équipes de jeunes évoluant au niveau régional.

Derrière chaque accession, chaque maintien et chaque performance se cachent des éducateurs passionnés, des bénévoles investis et des familles engagées.

Ils constituent la richesse de notre football et représentent son avenir. Leur réussite est la meilleure preuve que la formation demeure la clé du développement durable de nos clubs.

UNE INSTITUTION QUI INNOVE

Un District n'a pas vocation à être uniquement un organisateur de compétitions. Il doit également être capable d'anticiper les évolutions de notre sport et d'accompagner les transformations nécessaires.

Cette saison encore, nous avons poursuivi cette volonté d'innovation.

Je pense notamment au Challenge du Footballeur U12 qui continue de rencontrer un réel succès en permettant d'aller au plus près des clubs et de proposer à nos jeunes licenciés des expériences différentes et enrichissantes.

Je pense également aux réflexions engagées sur l'évolution de certaines pratiques et de certaines formes de compétition afin de mieux répondre aux réalités du terrain et aux besoins des clubs.

Notre objectif reste inchangé : proposer un football plus accessible, plus adapté et toujours plus formateur.

Nous avons également poursuivi la délocalisation des formations d'éducateurs.

Tout le monde ne peut pas se déplacer à Marsac-sur-l'Isle.

Il appartient donc au District d'aller vers les clubs.

Cette philosophie de proximité continuera à guider notre action.

L'innovation passe également par la diversification de nos pratiques.

Le futsal poursuit son développement avec la création de nombreuses compétitions cet hiver permettant à nos licenciés d'être protégés des conditions climatiques dégradées.

Le football adapté continue de progresser.

Le football en marchant trouve progressivement sa place dans notre paysage sportif.

Ces pratiques répondent à une réalité simple : permettre à chacun de pratiquer le football sous la forme qui lui correspond.

Parce que notre responsabilité est aussi de rendre notre sport accessible au plus grand nombre.

FORMER POUR PRÉPARER DEMAIN

Former demeure l'une des missions fondamentales du District.

Former des joueurs, Former des éducateurs, Former des arbitres, Former des dirigeants.

Mais également former des citoyens.

Sous l'impulsion d'Olivier, accompagné de Renaud, Mathieu, et de l'ensemble de l'Équipe Technique Départementale, un travail considérable a été réalisé tout au long de la saison.

Je souhaite également saluer l'engagement d'Erick et de Josselin auprès de la commission technique.

Former un éducateur, c'est indirectement former plusieurs dizaines de jeunes joueurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Détections, centres de perfectionnement, sélections départementales, sections sportives, Programme Éducatif Fédéral et formations d'éducateurs contribuent quotidiennement à préparer l'avenir de notre football.

Notre mission dépasse largement l'organisation des compétitions.

Préparer l'avenir de notre football commence toujours par investir dans sa jeunesse.

L'ARBITRAGE : UNE PRIORITÉ POUR L'AVENIR

Je souhaite adresser un remerciement à l'ensemble de notre corps arbitral.

Être arbitre aujourd'hui n'est pas toujours une mission facile.

Pourtant, chaque week-end, sur tous les terrains du département, nos arbitres répondent présents avec engagement, courage et passion.

L'arbitrage demeure l'un des piliers essentiels de notre institution.

Les efforts engagés depuis plusieurs saisons portent leurs fruits :

- Rajeunissement des effectifs ;
- Progression de la formation ;
- Les résultats obtenus au niveau régional et fédéral témoignent du dynamisme retrouvé de l'arbitrage périgourdin.

Ces réussites ne doivent rien au hasard. Elles sont le fruit d'un travail collectif mené depuis plusieurs années. L'expérimentation des caméras embarquées et des oreillettes a également démontré son intérêt pour améliorer la communication et favoriser un climat plus serein autour des rencontres.

Je souhaite remercier Victor Delacour pour son investissement dans la formation de nos arbitres.

Merci également à Aubin Soler et Serge Battou pour leur présence constante sur les rassemblements, les formations et les actions de détection.

Enfin, je tiens à saluer le travail réalisé par Quentin Berthelet à la tête du Pôle Arbitrage avec son équipe. Par ses compétences pédagogiques, sa connaissance des règlements et ses qualités humaines, il apporte aujourd'hui de solides garanties pour l'avenir de notre arbitrage départemental.

Là aussi, investir dans l'arbitrage, c'est investir dans l'avenir du football.

DES VALEURS AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Depuis le début du mandat, nous avons souhaité faire du District un acteur citoyen à part entière.

Nous ne voulons pas être uniquement une institution sportive. Nous voulons être une institution éducative, sociale et citoyenne.

Le football est aujourd'hui l'un des derniers espaces où se rencontrent toutes les générations, toutes les catégories sociales et tous les parcours de vie.

Cette saison a permis de poursuivre et de renforcer un travail institutionnel engagé depuis le début du mandat.

La convention signée avec les Procureurs de Bergerac et de Périgueux, ainsi que la convention départementale conclue avec la Préfecture, le CDOS Dordogne et le Comité Départemental de Rugby illustrent cette ambition.

Prévention des violences, lutte contre les addictions, protection des licenciés ou encore développement des travaux d'intérêt général : autant de sujets sur lesquels le District est aujourd'hui pleinement engagé.

Autant d'actions qui démontrent que le football a un rôle à jouer bien au-delà des terrains.

Je souhaite remercier Stéphanie, José, Smain ainsi que l'ensemble des bénévoles engagés dans ces commissions pour leur implication constante.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



LA DISCIPLINE : FERMETÉ, ÉQUITÉ ET PÉDAGOGIE

Parler de valeurs implique également d'aborder la question de la discipline.

Cette saison encore, nous avons toujours défendu un principe simple :

La fermeté lorsque cela est nécessaire. La pédagogie lorsque cela est possible.

Cette saison, la Commission de Discipline s'est réunie à quarante-huit reprises et a traité plus de 4 400 dossiers.

Derrière ces chiffres se cache surtout un travail considérable réalisé par des bénévoles qui consacrent une part importante de leur temps à préserver le respect de nos règlements et de nos valeurs.

Je souhaite saluer tout particulièrement l'engagement de Quentin Delannes, des membres de la commission, et les instructeurs.

Leur travail est parfois difficile, Il est souvent critiqué. Mais il est indispensable.

Les résultats des actions éducatives mises en place depuis le début du mandat sont particulièrement encourageants :

- 76 actions pédagogiques réalisées ;
- très faible taux de récidive.

Ces chiffres démontrent qu'il est possible de sanctionner tout en accompagnant.

Qu'il est possible de faire comprendre plutôt que simplement punir.

Cette approche équilibrée restera la nôtre.

Pour autant, nous ne devons pas nous voiler la face.

Les incivilités demeurent une préoccupation majeure.

La saison a malheureusement été marquée par une hausse significative de certains comportements inacceptables, parfois même dans les catégories de jeunes, très jeunes, dès les U11.

Cette réalité doit nous interpeller collectivement.

Les instances ne pourront pas tout régler seules. Les clubs ont un rôle essentiel à jouer.

Les dirigeants, Les éducateurs, Les joueurs, Les parents, et Les supporters.

Nous avons tous une part de responsabilité.

Le football doit rester un espace de respect, de partage et d'éducation.

Nous devons être intransigeants face à la violence.

Nous devons être exemplaires dans nos comportements.

UNE INSTITUTION RECONNUE ET RESPECTÉE

Aujourd'hui, le District de Football Dordogne-Périgord est davantage identifié, sollicité, et écouté.

Non pas parce que nous l'avons demandé.

Mais parce que nous avons démontré, par nos actes, notre capacité à être un partenaire sérieux, crédible et responsable.

DES ÉVÉNEMENTS QUI RASSEMBLENT

Le football, ce sont bien sûr des compétitions.

Mais ce sont aussi des moments de partage, de convivialité et de rassemblement qui permettent à notre grande famille du football périgourdin de se retrouver.

Cette saison encore, de nombreux clubs ont accueilli avec succès les événements majeurs organisés par le District.

Je tiens à remercier :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- Le club de Sarlat pour l'accueil du Festival U13 Pitch dans des conditions météorologiques particulièrement compliquées.
- Le club de Montpon-Ménestérol pour l'organisation de la finale départementale U11 ainsi que le Festival U12.
- Le club de Neuvic Saint-Léon pour l'organisation de la Journée Nationale des Débutants.
- L'ensemble des clubs qui ont accueilli tout au long de la saison les rassemblements, formations, détections et actions techniques du District.

Ces événements ne pourraient exister sans l'engagement des bénévoles, des municipalités et des partenaires locaux qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Comment ne pas évoquer également le formidable week-end des finales départementales organisé à Saint-Astier.

Treize finales. Plus 3100 personnes accueillies.

Une centaine de bénévoles mobilisés. Des partenaires présents.

Une organisation remarquable.

Pendant deux jours, le football périgourdin s'est retrouvé autour d'une véritable fête populaire, conviviale et passionnée.

Puis à Boulazac, pour coller à ce nouveau format de finales de championnats sur deux jours. La aussi, une réussite collective avec plus de 2600 personnes accueillies.

Ce type d'événement démontre que le football reste l'un des principaux vecteurs de lien social de notre territoire.

Je souhaite remercier très sincèrement le club de Limens JSA et l'ES Boulazac, les municipalités ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce rendez-vous.

UNE COMMUNICATION MODERNISÉE

Sous l'impulsion de Noé, de la Commission Communication et des apprentis qui nous accompagnent chaque saison, notre présence s'est considérablement renforcée.

Nous sommes aujourd'hui plus visibles, Plus réactifs et Plus accessibles.

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable outil de valorisation de nos clubs, de nos arbitres, de nos éducateurs, de nos bénévoles et de nos événements.

Ils permettent également de mieux faire connaître les actions du District et de renforcer le sentiment d'appartenance à notre football départemental.

Cette dynamique devra se poursuivre.

UNE GESTION FINANCIÈRE RESPONSABLE

Dans un contexte économique parfois difficile pour les collectivités, les associations et les familles, le District a poursuivi une gestion rigoureuse, prudente et responsable.

Je tiens à remercier tout particulièrement Natacha, Mathilde et Nathalie pour leur implication à mes côtés dans le suivi des finances de notre institution.

Grâce à cette gestion maîtrisée, nous avons pu poursuivre notre projet :

- Investir dans nos événements.
- Investir dans nos jeunes.
- Investir dans nos équipements.
- Investir dans nos formations.
- Investir dans notre communication.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Tout cela sans augmenter les tarifs, Bien au contraire.

Notre volonté est claire :

- Être ambitieux sans être dépensier.
- Investir sans mettre en danger l'équilibre financier de l'institution.
- Accompagner davantage sans faire peser un poids supplémentaire sur les clubs.

Sauf événement exceptionnel d'ici la clôture de l'exercice, la saison 2025-2026 devrait se solder par un deuxième résultat excédentaire consécutif.

Ceci démontre qu'il est possible d'investir davantage pour les clubs tout en préservant la solidité financière du District.

Cette capacité à conjuguer ambition et responsabilité constitue aujourd'hui l'une des forces de notre instance.

Aujourd'hui, notre District est structuré.

MERCI

Je souhaite remercier :

- L'ensemble des bénévoles qui ouvrent les stades chaque week-end :
- Les éducateurs qui transmettent bien plus que du football.
- Les arbitres qui permettent à nos compétitions d'exister.
- Les dirigeants qui portent leurs clubs à bout de bras.

Les collectivités qui continuent d'accompagner le sport amateur dans un contexte budgétaire parfois difficile.

Les partenaires qui nous font confiance et croient en nos projets.

J'ai également une pensée particulière pour celles et ceux que l'on oublie parfois :

- Les conjoints, et conjointes.
- Les enfants et Les familles.
- Tous ceux qui acceptent nos absences répétées, nos réunions tardives, nos week-ends sur les terrains et nos kilomètres parcourus au service de notre passion commune.

Ils ne figurent dans aucun procès-verbal, Ils ne siègent dans aucune commission.

Pourtant, ils participent eux aussi à faire vivre notre football.

Je souhaite remercier l'ensemble des présidents de commissions, les bénévoles et les salariés (Martine, Marie Annick, Pieric et Sabine) qui permettent au District de fonctionner efficacement au quotidien.

Leur travail est parfois peu visible. Pourtant, il est essentiel.

Je souhaite enfin remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur, les présidents de commissions et les bénévoles qui m'accompagnent depuis maintenant deux années.

Je sais que mon caractère exigeant, parfois perfectionniste, peut rendre certaines réunions plus longues que prévu.

Je sais également que je demande beaucoup, et que ma franchise très directe peut en perturber plus d'un. Mais je sais surtout pouvoir compter sur une équipe engagée, compétente et profondément attachée à l'intérêt général.

J'aime souvent dire que je ne suis que le chef d'orchestre.

La vérité, c'est que sans les musiciens, il n'y aurait pas de musique.

Dans un monde où l'engagement bénévole devient de plus en plus difficile, où les responsabilités sont de plus en plus lourdes et où la critique est parfois plus facile que l'action, je reste profondément optimiste.

Optimiste parce que je vois la passion qui anime nos clubs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Optimiste parce que je vois, chaque semaine, des femmes et des hommes se mobiliser pour faire vivre le football dans nos villes, nos bourgs et nos campagnes.

Alors continuons. Continuons :

- à défendre nos clubs.
- à accompagner nos bénévoles.
- à former nos jeunes.
- à développer nos pratiques.
- à faire vivre nos valeurs.

Je terminerai simplement par un mot :

Merci.

Merci pour votre confiance. Merci pour votre engagement.

Merci pour votre passion.

Et merci de faire vivre, chaque jour, cette magnifique famille qu'est le football périgourdin.

Vive les clubs.

Et vive le District de Football Dordogne-Périgord.

Jonathan BLONDY

Président du District de Football Dordogne-Périgord



ANNEXE 2 - RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS - SAISON 2025-2026

COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

La Commission Litiges et Contentieux du District de Football Dordogne-Périgord a fusionné cette saison avec la Commission Statuts et Règlements, sur le modèle de la Fédération, pour composer la Commission Départementale des Règlements et Contentieux. Deux sous commissions, composées de huit membres pour l'examen des litiges et cinq pour les statuts et règlements, ont œuvré tout au long de l'année.

La commission est bien sûr ouverte à candidature, notamment à profil plutôt dirigeant de club ayant la rigueur et l'envie de connaître, découvrir, faire appliquer et améliorer les règlements de nos institutions.

Depuis le 29 août 2025 (1ère réunion), la sous-commission chargée de l'examen des réserves d'avant match, des réclamations d'après match et des évocations ainsi que du traitement des rencontres n'ayant pas eu leur durée réglementaire par manque de joueurs ou problèmes techniques s'est réunie cette saison 25 fois (au 11 avril) et a traité 44 dossiers à cette date, soit une diminution des procédures de plus de 30% par rapport à 2024-2025.

Un PV est rédigé et diffusé dans les 24 heures qui suivent nos décisions et à notre avis, ils ne sont malheureusement pas assez lus par l'ensemble des clubs, qui arrivent à se mettre en infraction alors que le même problème est survenu quelques semaines avant. Nous savons tous que c'est dans l'air du temps de perdre un match suite à une procédure engagée par notre adversaire du jour, et pensons donc que chaque club devrait avoir un référent juridique, formé et restant en relation avec nous, et sommes prêts à organiser des formations pour qui en fera la demande.

La sous-commission Statuts et Règlements regrette que nombreux règlements adoptés en CODIR ne transitent pas encore entre ses mains avant diffusion, afin que la commission joue pleinement son rôle en aval.

Nous remercions tous les membres de cette commission pour leur sérieux, leur investissement, leur disponibilité et leur impartialité, et rien ne pourrait être fait sans l'aide et la gentillesse de tout le personnel administratif tout au long de la saison.

Le Président, Jean Robert CLOFF

Le Secrétaire, Jacques DUMAS

POLE ARBITRAGE 24

La saison 2025/2026 s'est inscrite dans la continuité du travail engagé ces dernières années : stabiliser notre fonctionnement, renforcer l'accompagnement des officiels, et poursuivre la structuration des actions du Pôle Arbitrage au service des clubs.

Après une fin de saison précédente marquée par un travail de fond sur l'organisation, l'objectif a été de rendre notre pilotage plus lisible et plus anticipé. Dans ce cadre, un calendrier annuel a été construit, mis

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



à jour régulièrement et diffusé, afin d'annoncer clairement les temps forts (réunions, formations, stages, tests physiques, finales). Cette visibilité a permis de mieux coordonner l'action des bénévoles et d'améliorer l'information transmise aux arbitres et aux clubs.

Sur le plan de la gouvernance, la saison a été rythmée par plusieurs réunions du Pôle Arbitrage (notamment en juillet, en août, en octobre, en décembre, en février, en avril, et en mai). Ces temps d'échanges ont permis de préparer les échéances, d'ajuster les priorités et d'assurer un suivi concret des actions engagées. Parallèlement, des communications structurantes ont été réalisées (circulaire "classements", messages ciblés sur les candidatures et rappels de procédure), afin de sécuriser les différentes étapes de la saison.

La formation a constitué un axe majeur de l'exercice 2025/2026. Plusieurs séances de Formation Initiale en Arbitrage ont été organisées, tout comme deux cours décentralisés puis deux cours centralisés, permettant de poursuivre la formation continue et d'harmoniser les pratiques. Le Pôle Promotionnel a également poursuivi son travail, avec des sessions dédiées pour accompagner les profils identifiés vers les niveaux supérieurs. Des actions spécifiques ont été menées en complément (formation des arbitres capacitaires, structuration et mobilisation des formateurs, formation foot-adapté, formation aux commissaires au terrain), avec la volonté de consolider un encadrement qualitatif et cohérent.

Les stages et les temps forts sportifs ont, comme chaque année, occupé une place centrale. La saison a été marquée par les stages de rentrée (D1-D2-AA, D3, observateurs), puis par un temps fort destiné aux jeunes et aux stagiaires (en février), et par des actions ciblées en cours de saison (Stage Arbitres Assistants, Stage Arbitres Futsal). Enfin, plusieurs finales et événements (dont les finales futsal et la finale U13 Pitch) se sont déroulés dans de bonnes conditions, avec une présence arbitrale organisée et un encadrement adapté.

Les tests physiques ont été organisés à plusieurs reprises (mars, avril et mai), afin de permettre la validation des exigences, d'anticiper les situations particulières et d'assurer les rattrapages lorsque cela était nécessaire. Ces rendez-vous restent un passage important de la saison pour accompagner les officiels dans leur préparation et sécuriser le bon déroulement de l'activité. En Dordogne, nous avons fait un choix à contre-courant de nos homologues des Districts voisins : Là où la norme est à un allègement du nombre de répétitions ou de la distance, nous avons fait le choix de conserver une distance de 64m en 15 secondes, tout en augmentant le nombre de répétitions (à 30). Mais nous plaçons ce test désormais en milieu de saison, avec des arbitres ainsi prêts à réaliser ce dernier dans les meilleures conditions. C'est un message fort que nous envoyons aux clubs, nos arbitres sont prêts physiquement.

Concernant l'observation et l'amélioration continue, nous avons poursuivi le travail de structuration des supports et des suivis. L'objectif reste de disposer d'outils plus homogènes, plus simples à exploiter, et de maintenir une démarche de retour d'expérience utile à la progression des arbitres. Dans le même esprit, plusieurs chantiers d'organisation et d'outillage (automatisations, amélioration de documents de suivi, démarches innovantes) ont été poursuivis, pour dégager du temps bénévole et fiabiliser certaines tâches.

Enfin, la vie du Pôle s'est appuyée sur une communication plus régulière et plus ciblée, notamment grâce au calendrier partagé et à des canaux plus efficaces. Ces éléments, ajoutés aux rendez-vous collectifs (AG de fin de saison, réunions, stages), contribuent à maintenir le lien, la cohésion et l'engagement des bénévoles, indispensables au bon fonctionnement du Pôle Arbitrage.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



Pour conclure, la saison 2025/2026 a permis de consolider un fonctionnement plus anticipé, plus lisible et plus opérationnel. Le travail mené tout au long de l'année constitue une base solide pour poursuivre la structuration du Pôle Arbitrage et continuer d'accompagner au mieux les officiels, dans l'intérêt des clubs et des compétitions.

Quentin BERTHELET, Responsable du Pôle Arbitrage 24

COMMISSION SOCIALE, VALEURS CITOYENNES ET INCLUSION SCOLAIRE

La saison 2025–2026 a été une année de transition pour la Commission Sociale, Valeurs Citoyennes et Inclusion Scolaire.

La commission poursuit sa mise en place et cherche encore son fonctionnement afin de trouver pleinement sa place au sein du district et de répondre aux besoins des clubs. Une réorganisation a été engagée cette saison avec l'intégration de représentants issus de différentes commissions (arbitrage, féminisation, inclusion, discipline, communication, football diversifié, sportive), afin de développer une approche plus transversale des questions sociales et citoyennes. Elle reste à finaliser.

Une réunion de travail s'est tenue au cours de la saison. Elle a permis de faire le point sur les réflexions engagées l'année précédente ainsi que sur les difficultés rencontrées, notamment le manque de fil conducteur dans le fonctionnement.

La commission a poursuivi ses échanges autour de plusieurs axes :

- La promotion des valeurs citoyennes,
- La réflexion autour d'une charte de bonne conduite et/ou d'une charte des parents,
- Le développement d'actions éducatives et inclusives,
- Le travail autour de l'accompagnement des jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Une rencontre avec les services de l'ASE de Périgueux a notamment permis d'envisager de futures collaborations et des actions de sensibilisation à destination des éducateurs.

Enfin, les membres de la commission ont participé à des actions solidaires menées par le district, notamment dans le cadre du Téléthon.

Même si cette saison reste modeste en termes d'actions concrètes, elle a permis de poser les bases d'une organisation plus collective. Pour la saison à venir, les perspectives sont les suivantes :

- Changement de nom de la commission : Commission Sociale et Engagement
- Nomination d'une vice-présidente qui sera référente engagement pour la LFNA.

Enfin, le projet de la commission devient : Développer le projet engagement de la FFF.
Cela doit être une priorité.

La Présidente, Stéphanie BOURDIER



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) a été renouvelée lors des élections de juin 2024. Sa composition évolue chaque saison ; ainsi, deux nouveaux membres ont rejoint la commission pour la saison 2025 / 2026 et se sont pleinement intégrés au fonctionnement du groupe.

La commission est composée de 10 membres, répartis sur les 4 secteurs du District :

- **Secteur Bergeracois** : Jacques Dumas, Alain Toulouse
- **Secteur Ribéracois** : Jacques Dumas, Bertrand Gadeau, Véronique Cloff
- **Centre et Nord Dordogne** : José Dipierro, Mathilde Delannes, Bertrand Gadeau, Jonathan Blondy, Véronique Cloff
- **Secteur Sarladais** : Lakhdar Khial, Olivier Thomas, Jacques Dumas

Par ailleurs, Mathilde Delannes, en qualité de Présidente de la CDTIS, siège également à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS). Depuis les dernières élections régionales, Jacques Dumas a également intégré la CRTIS comme membre actif et référent du département de la Dordogne.

L'organisation de la commission repose sur une répartition claire des missions :

- La gestion administrative est assurée par Mathilde Delannes
- Les visites de contrôle sont réalisées par l'ensemble des membres, généralement en binôme
- Les installations sont contrôlées en journée, tandis que les éclairages font l'objet de visites en nocturne

Depuis juin 2024, la commission souligne la qualité de son fonctionnement, basé sur le travail en équipe, ainsi que les bonnes relations entretenues avec les clubs et les municipalités.

Activité de la saison 2025 / 2026 (au 22 mai 2026)

Au cours de la saison, la CDTIS a mené un nombre important d'actions de contrôle et de suivi :

Dossiers éclairage : 33

- 1 changement de catégorie suite à travaux
- 25 renouvellements de classement
- 7 nouveaux classements

Dossiers terrains et installations : 31

- 4 Avis Préalables d'Installation (API)
- 4 changements de classement (dont 2 concernant des installations futsal ou suite à travaux)
- 12 contrôles de conformité des terrains utilisés en D1 (T4 / T5)
- 4 visites suite à des non-conformités constatées
- 9 renouvellements de classement
- 1 vérification post-travaux

Au total, **plus de 64 visites** ont été réalisées par la commission.



Travaux et points de vigilance

Un travail de fond important a été réalisé concernant la conformité des terrains utilisés en championnat de D1. Cette démarche sera reconduite chaque saison, notamment pour accompagner les clubs accédant à ce niveau.

Un rappel a également été effectué à plusieurs reprises concernant la réglementation des équipements, notamment :

- Les crochets de fixation des filets de buts doivent impérativement être en plastique et non en métal
- Une vigilance renforcée sera maintenue sur ce point lors des prochaines visites

La commission insiste également sur la responsabilité partagée des clubs et des municipalités concernant :

- L'entretien général des équipements
- La disponibilité de l'eau chaude et du chauffage
- La sécurité des installations (absence de danger pour les joueurs et officiels)

Tout manquement ou anomalie peut entraîner :

- Une suspension du terrain
- Un déclassement temporaire ou définitif

Il est donc indispensable de maintenir des installations conformes et cohérentes avec leur niveau de classement.

Pour finir, la CDTIS reste pleinement mobilisée et à l'écoute des clubs et des collectivités. Elle se tient à leur disposition pour tout accompagnement, conseil ou information relatif au classement et à la conformité des installations sportives.

La Présidente, Mathilde DELANNES

COMMISSION D'APPEL

Cette commission paritaire autonome nommée pour la durée du mandat entérinée par la Fédération Française de Football est chargée d'examiner les recours de clubs en désaccord avec une décision d'une commission de première instance.

Elle est composée de 7 membres, 1 représentant de la commission des arbitres, 1 représentant des joueurs :

- Président : Kévin MENERET (chargé de la rédaction des procès-verbaux) Vice-Président : Hervé DURANTHON (Représentant des joueurs), Membres : Pascal GRAULIERE (Représentant de la CDA), Christelle DURO-DION, Valérie DELTREUIL, Marie BARIAU et Jean Louis BLOND.

Notre commission s'est réunie à 14 reprises pour examiner 40 dossiers.

Il a été interjeté aucun appel en commission Régionale d'Appel de la Nouvelle-Aquitaine.

En premier lieu, cette commission examine les éléments nouveaux qui ont pu échapper aux commissions de première instance.

Force est de constater que les décisions des premières instances, au vu des éléments en leur possession, étaient respectueuses des règlements et ont effectuées un travail de qualité.

Au cours des auditions, et à la suite d'un débat contradictoire, des éléments nouveaux ont parfois abouti, sans décision radicalement opposée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



L'ensemble des membres de la commission se réjouissent du bon déroulement et du respect de l'ensemble des auditionnés lors de cette saison

Nous remercions le service administratif et l'ensemble des membres des commissions du district pour leurs collaboration et leur contribution.

Le Président, Kevin Méneret

COMMISSION D'ÉTHIQUE, DE LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ET POUR LE FAIR-PLAY

1. Vie institutionnelle et Mouvements de la commission

La saison 2025/2026 a été marquée par plusieurs évolutions au sein de la composition de la commission, impactant sa gouvernance mais ouvrant la voie à de nouvelles dynamiques.

* 08/09/2025: Intégration et présentation d'une nouvelle membre, Mathilde Granger.

* 01/02/2026: Enregistrement de la démission de Grégory Combelas.

* 22/02/2026: Nomination et accueil de Jean-Michel Roux en tant que nouveau membre.

* 24/02/2026: Enregistrement de la démission de Yolande Devaleix.

2. Chronologie des Travaux et Procès-verbaux (PV)

PV du 08/12/2025 (en visio) - Validation et Outils Pédagogiques

* Suivi institutionnel : Suivant le calendrier prévu, la charte d'éthique a été officiellement transmise au CODIR le 24/09/2025 pour validation et mise en diffusion auprès des clubs.

* Innovation pédagogique : Partage par Mathilde Granger d'un lien vers un support d'animation et de sensibilisation interactif. Cet outil a été créé en binôme avec son apprentie et testé avec succès auprès des U15 du SA SANILHACOIS.

PV du 21/04/2026 (en présentiel) - Bilan de Fin de Saison

Cette réunion a permis de dresser le bilan qualitatif de la saison 2025/2026. Si les outils de prévention avancent, le constat terrain reste préoccupant.

* Alerte sur les catégories jeunes : La commission note une recrudescence marquée par des incivilités dans les catégories de jeunes. Ce phénomène demande une réaction forte et une adaptation des outils de sensibilisation pour la saison prochaine.

3. Moments Forts et Bilan Qualitatif

La saison s'articule autour de deux dynamiques contrastées : la réussite du déploiement de nos outils institutionnels d'un côté, et de l'augmentation des tensions sur le terrain de l'autre.

* Le succès "Pilote" U15 : L'initiative menée au SA SANILHACOIS prouve que les actions de proximité, co-construites avec des jeunes en formation, captent mieux l'attention des pré-adolescents.

* Le point de Vigilance "Incivilités": Les remontées des week-ends de compétition mettent en lumière que les catégories de jeunes sont les plus exposées aux dérives comportementales (langage inapproprié, contestable des décisions, tensions parents/éducateurs).

4. Tableau de synthèse de la saison 2025/2026

- Axes d'analyse. Réalisations et faits marquants. Constats et Point de vigilance

- Gouvernance et RH: Intégration de M. Granger et J-M Roux

Nécessité de stabiliser l'équipe pour la rentrée 2026/2027.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



Départs de G. Combelas et Y. Devaleix.

- Outils institutionnels :

Charte d'éthique rédigée et transmise au CODIR . S'assurer de la bonne appropriation de la charte par les présidents de clubs.

- Actions de Terrain :

Création et test du module d'animation U15 au SAS.

Alerte ; Hausse des incivilités chez les jeunes. Le module doit être massifié.

5. Perspectives pour la saison 2026/2027

Face aux constats du PV du 21/04/2026, la Commission d'éthique propose deux priorités pour le prochain exercice :

1. Généraliser l'outil de Mathilde Granger : Déployer le module d'animation testé au SAS dans un maximum de clubs touchés par les incivilités.
2. Activer la Charte CODIR : Organiser des ateliers d'explications de la nouvelle charte auprès des éducateurs et des capitaines d'équipes dès le début de la saison.

Le Président, José DA SILVA

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Introduction

La saison 2025/2026 a permis à la Commission Sportive Jeunes de poursuivre son travail d'organisation, de suivi et de développement des compétitions de jeunes sur l'ensemble du territoire de la Dordogne.

Les différents pôles ont pu se réunir régulièrement afin d'assurer la gestion des compétitions et des plateaux de U7 à U19 de manière hebdomadaire.

L'analyse des engagements, des forfaits et des dossiers disciplinaires permet de dresser un état des lieux précis du football des jeunes dans notre département.

1. Une activité sportive globalement stable

L'étude des engagements met en évidence une stabilité satisfaisante des effectifs. Les catégories du football d'animation demeurent attractives et constituent le socle du développement du football départemental.

Points positifs :

- Maintien global des effectifs jeunes
- Bonne dynamique du football d'animation
- Progression de certains secteurs géographiques
- Stabilité entre les deux phases de compétition

Synthèse : Le football des jeunes en Dordogne demeure dynamique et attractif malgré un contexte associatif exigeant.

2. Analyse des plateaux U7-U9

Le suivi des plateaux U7 et U9 met en évidence une activité particulièrement dynamique sur l'ensemble du territoire départemental et confirme l'attractivité du football d'animation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



Catégorie U7

Les plateaux U7 confirment la vitalité du football d'animation en Dordogne.

Points positifs :

- Très forte implantation territoriale
- Fidélisation satisfaisante des jeunes pratiquants
- Participation régulière de la majorité des clubs

Points de vigilance :

- Quelques absences ponctuelles
- Participation inégale selon certains secteurs

Catégorie U9 Niveau 1

Les équipes engagées présentent une bonne régularité de participation et peu d'écarts entre les effectifs annoncés et présents.

Points positifs :

- Bonne stabilité des effectifs
- Clubs fiables dans leurs engagements
- Bonne organisation locale

Points de vigilance :

- Quelques absences répétées
- Annulations ponctuelles de plateaux

Catégorie U9 Niveau 2

Cette catégorie concentre le plus grand nombre d'équipes. Malgré cela, la participation globale demeure satisfaisante.

Points positifs :

- Forte participation globale
- Nombre important d'équipes engagées
- Bonne régularité de nombreux clubs

Points de vigilance :

- Écarts entre équipes prévues et présentes pour certains clubs
- Fragilité de certains effectifs

Synthèse Football d'Animation

Les plateaux U7 et U9 démontrent une nouvelle fois la bonne santé du football d'animation en Dordogne. Ils constituent un socle solide pour le développement futur du football départemental.

3. Des forfaits contenus mais nécessitant une vigilance particulière

Les forfaits demeurent globalement maîtrisés mais touchent davantage les catégories U13 et U15.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



Points positifs :

- Nombre de forfaits relativement limité
- Bonne tenue des compétitions Élite
- Maintien du calendrier sportif

Points de vigilance :

- Concentration des forfaits sur certaines catégories
- Difficultés récurrentes pour quelques clubs
- Risque accru en fin de saison

4. La maîtrise du comportement : un enjeu majeur

La majorité des dossiers disciplinaires concerne les comportements antisportifs, les contestations et les manquements aux règles du jeu.

Points positifs :

- Peu d'incidents graves
- Faible proportion de faits discriminatoires

Points de vigilance :

- Volume important de comportements antisportifs
- Contestations trop fréquentes
- Nécessité d'améliorer le respect des officiels

Conclusion générale

La saison 2025/2026 confirme la bonne santé du football des jeunes en Dordogne. Les effectifs demeurent stables, les compétitions se sont déroulées dans de bonnes conditions et les incidents majeurs restent limités.

Les principaux axes d'amélioration concernent la réduction des forfaits récurrents, le renforcement de l'accompagnement des clubs et la poursuite des actions éducatives autour du respect et du fair-play.

Perspectives 2026/2027

- Développer les plateaux U7-U9
- Réduire les forfaits récurrents
- Renforcer l'accompagnement des clubs
- Poursuivre les actions éducatives
- Promouvoir le respect et le fair-play

La Commission Sportive Jeunes remercie l'ensemble des clubs, dirigeants, éducateurs, arbitres, bénévoles et salariés du District pour leur investissement tout au long de cette saison et leur contribution au développement du football des jeunes en Dordogne.

Le Président, Jean Marc LALET



COMMISSION SPORTIVE SENIORS

La Commission sportive sénior est composée de deux co-présidents et neuf membres de commission. La commission se réunit tous les mardis à partir de 17h afin de pouvoir transmettre les dossiers aux différentes commissions dès le mercredi.

Composition de la commission :

Guillaumeau Vincent (Co-Président) - Barondeau Christophe (Co-Président) - Bariau Marie - Gadaud Bertrand - Guillaumeau Jessica - Subrenat Yannick - Plu Dominique - Di Pierro José - Allard Samuel - Gracia Carpallo Julien - Villepontoux Kevin

Réunions préparatoires de saison :

La commission sportive séniors s'est réunie à plusieurs reprises durant la période estivale afin de traiter plusieurs sujets.

Préparation des poules

Préparation des calendriers

Présentation des poules par niveaux avec les clubs

Tirage des premiers tours de coupe départementale

Gestion de la saison :

Durant la saison, la gestion de plusieurs tâches est à gérer, la commission s'est donc réunie tous les mardis.

- Tirage des différentes coupes
- Exploitation des feuilles de match
- Contrôle des suspendus
- Gestion des calendriers (match non joué, report des journées)
- Gestion des coupes Futsal
- Gestion des forfaits

Depuis la période estivale, la commission sportive séniors s'est réunie environ 40 fois et a édité tout autant de procès-verbaux.

La mise en place des astreintes par les membres du comité directeur durant la période hivernale et la mise en place des inversions des rencontres lors de la présence d'arrêtés municipaux a été reconduite cette saison, le calendrier de la saison a pu être respecté.

Des modifications ont été faites sur les championnats féminins à 8 avec la mise en place d'un niveau D1, D2 et D3 et un système d'accession et de rétrogradation comme sur les championnats masculins.

Statistiques :

Différents engagements

- Coupe Département Dordogne
 - o Séniors M : 82 équipes
 - o Féminines à 11 : 5 équipes
 - o Féminines à 8 : 18 équipes
- Coupe du District Médéric
 - o Séniors M : 66 équipes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- Challenge Sérirub 24
 - o Séniors M : 95 équipes
- Coupe futsal Dordogne
 - o Séniors M : 13 équipes, 4 journées sur tirage aléatoire, les 4 premiers en coupe de Dordogne, du 5^{ème} au 8^{ème} en coupe de District, du 9^{ème} au 12^{ème} en Challenge Futsal
 - o Féminines : 6 équipes
- Critérium à 8
 - o Séniors M : 15 équipes
- Championnats féminins
 - o Féminines à 11 : 8 équipes
 - o Féminines à 8 : 32 équipes

Dossiers transmis aux différentes commissions.

- Discipline : 248
- CDA : 2
- Litiges et contentieux : 59
- Forfaits d'une journée : 87
- Forfait général : 9
- Terrain déclaré impraticable par l'arbitre : 16

Les Président, Vincent GUILLAUMEAU et Christophe BARONDEAU

COMMISSION DE DISCIPLINE

Cette deuxième saison se termine et la ligne directrice de la commission reste la même, à savoir équité, impartialité, écoute et pédagogie. La commission s'est réunie à 48 reprises (au 28.05.2026) dont 8 fois par visioconférence, est a enregistré un total de 4446 dossiers représentant une somme de 93 125€ (hors frais d'appel et de déplacement).

Nous avons enregistré 3444 dossiers liés à des avertissements, traité 284 dossiers pour des 3^{ème} avertissements en moins de 3 mois et 117 dossiers pour des récidives d'avertissements, soit un total de 3845 dossiers (67105€), 72% des amendes (en baisse avec la saison 2024/2025 ; -134 dossiers ; -8565€.

Nous avons investigué sur 601 dossiers soit le double de la saison dernière, correspondant à la somme de 26020€ (hors frais divers) une augmentation de seulement 2600€ qui souligne les efforts tarifaires faits par l'instance. L'ensemble de ces dossiers comporte, 414 faits d'incivilités (19315€) soit 69% des dossiers traités en commission, en hausse de 216 dossiers et 2850€ !!! 60 de ces dossiers sont uniquement liés aux comportements du public, de nombreux dossiers relatent une concordance de problèmes en tribunes et d'incivilités sur le terrain.

Sur cette saison, la commission a continué d'utiliser les actions pédagogiques pour sensibiliser au mieux les licenciés, il est a noté la récidive concernant les joueurs ayant bénéficié de ce processus est à ce jour proche de 0 puisque sur les 76 actions pédagogiques mises en place depuis le début du mandat, seulement 2 joueurs ont été à nouveau suspendus pour des faits différents et un seul pour un récidive avérée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



La commission a également fait usage de 181 matchs avec sursis pour se rapprocher d'une réalité de terrain qui parfois diffère avec le barème fédéral, et permet aux joueurs de rejouer avant la fin de la sanction de référence.

La commission a traité 125 dossiers pour faits de jeu soit 30 de plus que la saison précédente pour une somme de 6 455€ soit 100€ de moins que la saison passée, cela souligne les modifications tarifaires effectuée et l'application de sursis qui permet de ne pas sanctionner trop lourdement les joueurs et les clubs pour des faits sportifs.

La commission a également classé 10 dossiers sans suite, rétabli 24 licenciés dans leurs droits, et effectué 11 rappels à l'ordre.

En bilan de cette saison, la commission note une augmentation des dossiers liés à la police des terrains, qui engendre par ricochet l'augmentation des faits d'incivilités sur le terrain. Un point de vigilance sur les catégories jeunes car cette saison la commission a dû statuer sur des dossiers des U8-U9 aux seniors et même en foot loisir. Nombreux des dossiers en catégorie jeune sont principalement liés à des incivilités. Pour finir et en remerciement, je souhaite tout d'abord remercier les membres de la commission de discipline pour le dévouement et les nombreuses heures qu'ils ont toutes et tous offert aux clubs et à l'instance. Je garde une pensée pour celles et ceux qui par obligations personnelles ont cessé leurs investissements au sein de la commission et remercient les nouvelles recrues pour l'intégration réussie.

Nous remercions les instructeurs Mme CLOFF Véronique, M. BLOSSIER Alain et M. MARLIER Lucas pour les travaux effectués et les 18 dossiers suivis et traités de leur part, les salarié.e.s du District pour l'aide et les conditions de confort qu'ils nous ont apporté. Une mention particulière à Martine pour la part administrative qu'elle a remplie et le suivi de nos décisions permettant avec l'aide de Jonathan BLONDY d'éviter de rares erreurs administratives. Je remercie mes collègues du Codir et Président de commission pour l'excellente collaboration.

Bonnes vacances à l'ensemble des licencié.e.s et salarié.e.s du District et rendez-vous la saison prochaine pour, je l'espère, réduire les incivilités présentes dans notre sport.

Le Président, Quentin DELANNES

COMMISSION DE FEMINISATION

Mesdames, Messieurs,

La Commission de Féminisation a poursuivi cette saison son travail de développement, de structuration et de promotion du football féminin sur l'ensemble du territoire de la Dordogne.

L'objectif principal de la commission reste de favoriser l'accès à la pratique pour toutes les féminines, de fidéliser les licenciées et d'accompagner les clubs dans le développement de leurs sections féminines et de leurs équipes séniores féminines.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11

Page 29 | 37



JEUNES

Au cours de cette saison, plusieurs actions ont été mises en place :

- Rassemblement U6F à U11F à Chamiers avec 56 participantes.
- Rassemblement U6F à U11F à Marsac avec 45 participantes.
- Organisation d'un rassemblement « Noël du Futsal » U6F à U11F à Mussidan, qui a réuni 23 participantes.
- Rassemblement U6F à U9F à Prigonrieux, favorisant la découverte de l'activité et les échanges entre les jeunes licenciées du département.
- Rassemblement U15F à U18F à Bergerac, offrant aux joueuses plus âgées une journée de pratique et de convivialité adaptée à leur catégorie.
- Rassemblement U12F à U15F à Notre-Dame-de-Sanilhac, autre nouveauté de la saison, qui a connu un très beau succès avec 62 participantes.
- Organisation d'une journée découverte du football à 11 destinées à accompagner la transition des jeunes joueuses et des joueuses de foot à 8 vers cette pratique. Seulement deux clubs ont répondu présents à cette opération, qui n'a donc pas pu avoir lieu.

L'ensemble de ces actions démontre l'intérêt croissant porté au football féminin sur notre territoire.

La Commission poursuivra ses efforts afin de consolider cette progression, d'accompagner les clubs dans leurs projets et de proposer des actions toujours plus adaptées aux attentes des joueuses et de leurs encadrants.

COMPÉTITIONS SÉNIORS

Football à 11

Le championnat Seniors Féminines à 11 a réuni 4 équipes, dont une équipe issue du District du Lot-et-Garonne (D47).

La formule retenue était un championnat en double aller-retour. Malgré l'investissement des clubs engagés, cette compétition a souffert d'un nombre limité d'équipes, ce qui a rendu le championnat peu attractif et peu dynamique sur l'ensemble de la saison.

C'est pour cette raison que nous proposerons pour la saison à venir une autre alternative pour plus d'attractivité.

Football à 8

Le championnat Seniors Féminines à 8 a connu une participation satisfaisante avec 20 équipes engagées.

L'organisation s'est articulée autour de trois niveaux de pratique. Les divisions D1, D2 et D3 ont bénéficié d'une formule en deux phases permettant de rééquilibrer les niveaux et de maintenir l'intérêt sportif jusqu'à la fin de la saison.

Cette formule a permis de proposer davantage de rencontres équilibrées et de favoriser la progression des équipes.

FUTSAL : FUTSAL FÉMININ

La saison a été marquée aussi par la création d'un championnat féminin seniors futsal organisé sur la période de janvier à mars.

Cette nouvelle offre de pratique a permis de diversifier les activités proposées aux licenciées et constitue une piste de développement intéressante pour les saisons à venir.



CLUB DES DIRIGEANTES

Le Club des Dirigeantes a poursuivi son développement avec l'organisation de six réunions au cours de la saison, dont cinq délocalisées.

Ces rencontres permettent de renforcer les échanges entre les femmes investies dans les clubs et de favoriser le partage d'expériences autour du développement du football féminin.

Et prévoit pour la saison prochaine 4 réunions avec des thématiques différentes dont la première sur la Formation des dirigeantes dans son intégralité avec un intervenant.

La prochaine réunion aura lieu le 29/9/2026.

La Présidente, Chrystèle MARJARIE

COMMISSION DES FINANCES

Composition de la commission :

Longueville Nathalie (Présidente) - Vigier Natacha (trésorière) - Delannes Mathilde (trésorière adjointe) - Lagarde Bernard - Pereira Philippe (secrétaire) - Blondy Jonathan (Président du district)

La commission s'est réunie à quatre reprises cette saison. La dernière réunion se tiendra le 7 juillet afin de finaliser les dossiers en cours et de préparer ceux de la saison prochaine.

Projets étudiés au cours de la saison

- Attribution aux clubs des aides financières du Fonds de soutien ;
- Étude des contrats d'énergie (gaz) ;
- Accessibilité PMR ;
- Suivi mensuel des dettes des clubs ;
- Suivi des finances du District ;
- Étude de la continuité du Fonds de soutien, de l'aide à l'apprentissage et du service civique pour la saison 2026-2027 ;
- Étude comparative des tarifs afin de disposer d'un document unique ;
- Étude de la modernisation de deux salles de réunion par l'installation de vidéoprojecteurs fixes ;
- Préconisations des travaux à mener durant le mandat ;
- Étude sur la création d'une boutique du District.

La commission a finalisé les derniers dossiers du Fonds de soutien le 30 mars.

Le bilan des aides financières accordées au titre du Fonds de soutien, de l'aide à la formation, de l'aide à l'apprentissage et de l'aide à l'emploi civique s'élève à 16 000 € versés aux clubs au titre de la saison 2025-2026, sans augmentation des tarifs généraux.

Rappel des dispositifs d'aide

Le Fonds de soutien correspond à une prise en charge de 50 % du montant de la facture établie au nom du club et concerne prioritairement l'acquisition de matériel.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Le Fonds d'aide à la formation permet l'attribution de bons de formation pour la saison 2025-2026 afin d'accompagner les clubs, notamment dans la structuration des écoles de football :

- 30 € pour les formations CFI U7 à U13 ;
- 30 € pour les formations initiales en Arbitrage ;
- 10 € pour les autres formations.

Les contrats énergétiques sont actuellement à l'étude ou en attente compte tenu de la conjoncture mondiale.

Concernant l'accessibilité PMR, les aménagements ont été réalisés à l'avant du bâtiment. Ceux de l'arrière du bâtiment restent à venir.

Mme Natacha Vigier, trésorière, effectue chaque semaine un point avec Mme Marie-Annick Dujarri, secrétaire comptable, afin d'assurer le suivi financier des clubs. La commission remercie chaleureusement Marie-Annick pour son travail rigoureux.

Les frais d'arbitrage continuent de poser des difficultés. La commission a demandé au Comité Directeur du 4 mai la mise en place d'un prélèvement automatique pour les catégories D1, D2, D3, U17 et U19, sur le même principe que la mensualisation des frais mensuels à compter de la saison 2026-2027. Cette proposition devra être soumise au vote lors de l'Assemblée Générale du 20 juin.

La commission a constaté que la mensualisation constitue un véritable avantage pour les clubs, tant en matière de gestion que pour le maintien à jour de leurs obligations financières envers le District. Par ailleurs, une actualisation des échéanciers a été effectuée par le service comptabilité début février. À ce jour, certains clubs n'ont plus de mensualités à verser jusqu'à la fin de la saison, ce qui représente un avantage de trésorerie non négligeable.

La commission reconnaît et félicite le travail ainsi que la vigilance du Président de l'instance pour la bonne gestion des finances du District.

Un important travail a également été mené afin d'élaborer un document unique regroupant les tarifs généraux et le règlement financier du District. La commission tient à remercier le Président de l'instance pour le travail préparatoire réalisé, qui a permis d'harmoniser les tarifs et de mettre à jour les différents documents.

Les projets de modernisation des salles de réunion et de la Maison du Football se poursuivent tout au long du mandat.

D'autres projets sont actuellement en cours et feront l'objet d'études complémentaires lors de la saison prochaine.

La commission se réjouit également de l'intégration prochaine d'une nouvelle membre, Mme Christine Boisseaux, trésorière du COCC, pour la saison à venir. Elle la remercie de venir renforcer l'équipe.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11

Page 32 | 37



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Enfin, la commission remercie le Président du District pour son soutien constant et son efficacité au sein de la commission.

Elle tient également à remercier l'ensemble des salariés pour leurs conseils avisés, leur écoute et leur réactivité face à ses demandes.

La Présidente, Nathalie LONGUEVILLE



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



ANNEXE 3 - BUDGET PREVISIONNEL - SAISON 2026-2027

BUDGET PREVISIONNEL 2026/2027					
Produits			Charges		
Intitulé		Prévisionnel	Intitulé		Prévisionnel
Ventes de marchandises, de produits fabriqués			Achats		
701500	VENTES LIVRES ET DIVERS	600	/	Projet Label Sport Adapté	2000
701600	SOIREES ET PARTENARIATS	12500	607201	BOUTIQUE CLUB - TABLETTES	1900
701750	ORGA EVENEMENTIELLE (LOTO)	6000			
701700	PARTENARIATS	16 000,00	601101	SOIREE DISTRICT MEDAILLES	12 500,00
702100	COTISATIONS DISTRICTS	40 000,00	601150	MED.PLAQUES.DIPLOMES...	1500
/	PARTENARIATS PAR APPRENTI	5000	601200	LIVRES, FILMS	1 500,00
707801	BOUTIQUE CLUB - TABLETTES	1000	601300	EQUIPEMENTS (BALLON,...)	2500
Prestations de services			601400	EQUIPEMENT MAILLOTS SHORTS...	11 000,00
708150	PARTICIPATIONS DIVERSES	1500	601720	DEPENSES COMMUNICATION	4 000,00
			601750	ORGA EVENEMENTIELLE (LOTO)	2000
			Variation de stock		
708380	AMENDE ABSENCE AG	2000	603700	VARIATION DE STOCK MARCHANDISES	1000
708400	ENGAGEMENTS SENIORS	17000	Autres achats et charges externes		
708450	AMENDES CHAMPIONNAT	4500	606100	EDF GDF	11 000,00
708500	ENGAGEMENTS COUPE	14500	606150	EAU	2000
708550	RECETTES COUPE	20000	606220	CARBURANT	1 750,00
708600	ENGAGEMENTS JEUNES A 11	7000	606300	FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	4 000,00
708650	AMENDES JEUNES A 11	3500	606380	PRODUITS ENTRETIEN	1 000,00
708700	ENGAGEMENTS JEUNES A 7	7000	606460	FOURNITURES BUREAU	2 000,00
708750	AMENDES FOOT EDUCATIF	500	606800	PHARMACIE	250
708800	DISCIPLINE	100000	613500	LOCATIONS MOBILIERES	2000
708820	AMENDES STATUT ARBITRAGE	1500	613600	LOC.MATERIEL TELEPH.	5 600,00
708825	AMENDE STATUT EDUC	1500	613700	LOCATION VEHICULE	7 000,00
			613800	LOCATION DEFIBRILATEUR	2 500,00
708830	CDA AMENDES		614010	CONTRATS D'ENTRETIEN	11 000,00
708840	CONTROLE COMPETITION	2000	615200	ENTRETIEN IMMOBILIER	500
708850	APPEL	2000	615210	ENTRETIEN EQUIPEMENT	2 000,00
708870	STAGES	2000			
708875	LOCATIONS EXTERNES	30000	616000	ASSURANCES MULTIRISQUES	4 500,00
708880	ENGAGEMENTS FEMININES	2600	616100	ASSURANCE GARDIENNAGE	750,00
708890	AMENDES FEMININES	1500	622400	PRESTATIONS INFORMATIQUES	0
Subventions d'exploitation			622600	HONORAIRES DIVERS	5 000,00
			622650	HONORAIRES COMPTABLES	13 000,00
740100	SUBV. LFNA - FONCTIONNEMENT	53950	623200	CADEAUX EVENEMENTS FAMILLE	1 000,00
740150	SUBV. LFNA - CONVENTION OBJECTIFS	31 000,00	623500	FRAIS D'OBSÈQUES	500
			624200	DÉPLACEMENTS ARBITRES	4000
			628275	PARTICIPATION LICENCIES SSFE	1000
740210	SUBV. AIDE LFNA CTD DAP	25000	624600	DÉPLACEMENTS SELECTIONS	500,00
			624700	DÉPLACEMENTS BENEVOLES	45000
740500	SUBV. ANS	10000	625000	DÉPLACEMENTS OFFICIELS	20 000,00
740600	SUBV. FFF CTD/DAP	21000	625200	FRAIS D'ASSEMBLÉE GENERALE	1000
			625600--	FINALES	10 000,00
740700	FFF - SUBV. PREFORMATION	8000	625650	FRAIS DE CONGRÈS	1000
740800	FFF / BUT - SUBV. ARBITRES	4000	625700	RÉCEPTIONS	7 000,00
740900	DGFIP AIDES (APPRENTI/FDS)	6000	626100	AFFRANCHISSEMENTS	500,00
742000	SUBV. CONS DEPARTEMENTAL FONCTIONNEMENT	11000	626300	TÉLÉPHONE	5 000,00
742550	SUBV. CONSEIL DEPARTEMENTAL COUPE	0	628000	COTISATIONS	2 000,00
Autres produits de gestion courante			628250	STAGES	3 000,00
758000	PROD.DIVERS GESTION COUR.		628255	STAGES EXTERNES	1300
762100	Interet sur livret	2 500,00	628275	SUBVENTIONS ACCORDEES	2000
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges			Impôts, taxes, versements assimilés		
781740	REP S/PROV CREANCES DOUT	0	635120	TAXES FONCIÈRES	7700
791000	PARTICIP.MAISON DU FOOT	0	Rémunération du personnel		
791050	LFQA.AIDE FORMATION	500	641100	RÉMUNÉRATIONS BRUTES	215 000,00
			641400	Avantages divers	2 000,00
791400	DEPLACEMENT DES BENEVOLES	45000	641200	CONGÉS PAYÉS	3000
791500	REMB ASSURANCES	0	Charges sociales		
Autres produits			645100	COTIS. A L'URSSAF	43 000,00
752100	PRODUITS REVERSES PAR L.F.A.	0	645300	CAISSE DE RETRAITE SALARIÉS	10 000,00
			645310	COTIS. PRÉVOYANCE	7 000,00
			645500	CHARGES SOC/CONGÉS	1000
			645700	AGEFOS (FPC)	1200
			647500	MÉDECINE DU TRAVAIL	1 000,00
			647750	CHEQUES VACANCES PART PATRONALE	1500
			Autres charges		
			652100	FRAIS FACTURES PAR LFNA	1000
			654000	PERTES S/CREANCES IRREC.	2500
			657999	CHARGES DIVERSES DE GESTION	1 000,00
			661160	INTERETS DES EMPRUNTS	700,00
			661600	Frais de tenues de comptes	1 500,00
TOTAL		519650	TOTAL		519650

A S
D I
17,
sec

Tel : 05 53 07 06 11



ANNEXE 4 - MODIFICATION DES REGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT

Article 5 – Arbitrage : Ajout d'un point 6 et d'un point 7.

6. Dans le cadre de la couverture des obligations pour les clubs de niveau départemental, une compensation par le biais d'observations est accordée aux arbitres en activité. Ces observations, réalisées sur la saison en cours, seront comptabilisées comme des matchs arbitrés (notamment pour le calcul du quota mentionné au paragraphe 3) selon le barème suivant :

8 observations équivalent à 2 matchs arbitrés.

10 observations équivalent à 3 matchs arbitrés.

12 observations équivalent à 4 matchs arbitrés.

Est reconnue comme observation officielle, celle d'un observateur confirmé en catégorie seniors par le comité directeur en début de saison pour (Les accompagnements ne sont pas considérés comme des observations).

7. Les rencontres arbitrées par des jeunes arbitres lors de tournois ou de phases finales bénéficient d'une bonification spécifique : elles sont comptabilisées double dans le décompte total des matchs effectués sur la saison (comptabilisation pour le quota des obligations du club et de l'arbitre)".

Article 6 – Terrains : Ajout d'un point C.

C – Défaut des installations (match non joué)

En tout état de cause, les clubs disputant les épreuves organisées par le District de Football Dordogne Périgord, devront disposer d'un terrain et d'installations conformes aux conditions minimales exigées. Les tracés, en particulier, devront être réalisés conformément aux indications données à l'article 1.1.6 du « Règlement des terrains et installations sportives ». Dans le cas où un terrain n'est pas tracé ou est insuffisamment tracé, ou que la conformité définie par le règlement fédéral des terrains n'est pas respectée et que le club recevant, sauf à relever d'un caractère insurmontable, mis à même de procéder aux tracés nécessaires, 45 minutes au moins avant le début du match, ou à sa mise en conformité, ne s'exécute pas selon l'appréciation de l'Arbitre et/ou du délégué officiel de la rencontre, le club recevant pourra avoir match perdu et à sa charge tous les frais d'organisation.

Article 7 - Encadrement technique

3. Sanctions : les clubs non en règle, au 31 octobre de la saison en cours, avec les présentes obligations, seront passibles d'une amende dont le montant sera fixé par le Comité de Direction au début de chaque saison (voir annexe tarifs) **pour la première année d'infraction. A compter de la seconde année d'infraction consécutive, il sera fait application des sanctions des tarifs généraux validés par le comité directeur du District en début de chaque saison.** Toute absence non justifiée sur la FMI de l'éducateur responsable de l'équipe désigné sur Footclubs sera sanctionnée d'une amende de 20 € par match. Il en va de même pour ceux qui n'ont toujours pas désigné leur éducateur. ~~Un bilan de fin de championnat permettra de sanctionner ces absences d'un éventuel retrait de 5 points.~~

Article 20 - Accessions – Rétrogradations

5. Rétrogradations éventuelles : si en application des obligations, d'un déclassement statuaire, des obligations en terrain, d'une décision de discipline, d'une mise en sommeil en intersaison, d'une demande de rétrogradation, une ou plusieurs équipes quittent la division à laquelle elles appartiennent, on

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



repêchera le nombre d'équipes nécessaire parmi les mieux classées des équipes rétrogradées dans l'ordre établi selon les dispositions de l'article 19.2.

Dans tous les cas, l'équipe classée dernière de sa poule, en ayant terminé le championnat, est reléguée sans possibilité de repêchage. Par ailleurs, les équipes ayant fait l'objet d'une exclusion ou forfait général ne sont pas repêchées.

(...)

8. La composition des poules de Championnat Seniors D1, D2 et D3 ne pourra être modifiée au-delà du 24 juillet de la saison en cours.

Les seules exceptions à cette règle de principe sont les suivantes :

- Une proposition du Comité National Olympique et Sportif Français acceptée par le COMEX de la FFF ou le Comité de Direction de la Ligue.
- Un jugement d'un Tribunal enjoignant la Ligue de réintégrer le club dans une compétition.

Article 24 – Forfaits

2. L'arbitre ne peut constater l'absence d'une ou des équipes que 15 minutes après l'heure fixée pour le commencement du match. Si l'une ou l'autre des équipes accepte néanmoins de disputer la rencontre, sous réserve qu'aucune autre ne soit programmée officiellement à l'issue de la première, et **si la rencontre peut arriver à son terme**, le résultat en sera homologué, sauf incident, et sans recours possible en ce qui concerne le début tardif, dont il sera fait mention sur la feuille de match. Si la rencontre ne peut se disputer parce qu'une équipe SE PRÉSENTE sur le terrain APRES l'heure fixée par le coup d'envoi majorée de 15 minutes, sans motif valable, dont le Comité Directeur est seul juge, cette équipe sera battue par pénalité 0 à 3 et -1 point.

Toutefois, si un club n'a pas pu présenter son équipe sur le terrain à l'heure fixée, par suite d'un retard dûment prouvé et que toutes les dispositions ont été prises par le club pour arriver au lieu de la rencontre, sauf à relever d'un caractère insurmontable, le fait pour une équipe de ne pas se présenter sur le terrain le jour de la rencontre entraîne pour celle-ci la perte du match par forfait.

Article 25 - Les officiels

A. Les délégués En cas d'absence d'un délégué officiel, les attributions de ce dernier (organisation de la rencontre, application des règlements) appartiendront obligatoirement à un dirigeant de l'équipe VISITÉE ; il se fera connaître à l'équipe visiteuse, à l'arbitre et inscrira son nom et son numéro de licence sur la feuille de match. Cette obligation ne s'applique pas en championnat Départemental 4, **Féminines séniors à 8**, et compétition U13.

Article 25 - Les officiels

e) En championnats D4, **Féminines à 8 Séniors** et U17 : le règlement du remplaçant-assistant peut s'appliquer. Règlement disponible sur le site du district.

Article 29 - Formalités d'après-match et homologation

A. Transmission de la feuille de match

Le club recevant a l'obligation de transmettre la FMI avant le dimanche 19h pour les matchs se déroulant le week-end ou le jour même dès la fin du match pour les matchs se déroulant en semaine. **Si le réseau téléphonique et internet le permet, il serait judicieux que le club recevant transmette les données dès la clôture de la FMI, en faisant un partage de connexion. Toute feuille de match papier doit être transmise**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025/2026

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



dans footclubs/module compétitions après saisie du résultat et envoi des photos recto/verso de la feuille de match le plus rapidement possible, et dans les mêmes délais précités.

Toute feuille de match ou FMI transmise en retard pourra être amendé conformément aux tarifs en vigueur.

Le retour de la feuille de match papier au District, ~~dans les 24 heures suivant la rencontre, même si le match n'a pas eu lieu~~, incombe uniquement, dans tous les cas, à l'équipe qui reçoit ou à l'équipe organisatrice sur terrain neutre.

Article 30 - Participation aux rencontres

30.1 JOUEURS D'EQUIPES SUPÉRIEURES INCORPORES EN EQUIPES INFÉRIEURES

30.2 : Pour les compétitions départementales féminines séniors (ou en interdistricts), dans les limites de l'article 73.2 des RG de la FFF, à savoir « dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match, il sera autorisé sur la feuille de match à participer :

- 3 joueuses U16 F et 3 joueuses U17 F sur le football à 11 (Championnat et Coupe)
- 2 joueuses U16F et 2 joueuses U17 F pour le football à 8 (Championnat et Coupe)

Article 34 - Réserves - Réclamations - Évocations

1. j) (...)

- le droit de réclamation est mis **par moitié** à la charge du club déclaré fautif **et par moitié à la charge du club réclamant**.

k) Dans le cas d'une évocation de la commission, le club fautif a match perdu par pénalité et l'équipe en règle conserve ses buts avec un minimum de 3 buts.

Dans le cas d'une demande d'un club de procéder à une évocation, le droit de réclamation est mis par moitié à la charge du club déclaré fautif et par moitié à la charge du club réclamant.